

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 06 juillet 2026 à 18 heures 00 à la mairie

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de DEMARTHE Grégory, non excusé.

Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 14/15.
Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations de la dernière réunion de conseil municipal.
Pas de remarque.

Dél. n°61/06-07-2026 : Désignation du Président de séance

Vu l'article 2121-4 du CGCT,

Le conseil municipal est amené à désigner un président de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2026 du CCAS.

Monsieur BAL Julien se présente comme Président de séance.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur BAL Julien, Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2026 du CCAS.

Dél. n°62/06-07-2026 : Approbation du Compte Financier Unique CCAS

Vu le CGCT,

Considérant que le Compte Financier Unique met en évidence les informations clés sur la situation budgétaire et financière du CCAS,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant leurs travaux préparatoires à sa production,

Considérant que ce CFU remplace les anciens Comptes Administratifs et de Gestion.

Monsieur le Maire, ne pouvant prendre part au vote, sort de la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité,

- D'approuver le Compte Financier Unique 2026 du CCAS ainsi que ses résultats,
- D'arrêter les comptes suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00 €	19 894,36 €	0,00 €	998,28 €	0,00 €	20 792,64 €
Part affectée à l'investissement						
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	19 894,36 €	0,00 €	998,28 €	0,00 €	20 892,64 €
Résultats de clôture		19 894,36 €		998,28 €		20 892,64 €

Dél. n°63/06-07-2026 : Choix de l'animation pour le repas des aînés

Le repas des aînés est organisé le dimanche 15 novembre 2026.

Il y a donc lieu de choisir l'animation pour ce repas.

Plusieurs devis ont été réalisés, d'autres doivent encore être reçus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à choisir l'animation lors du repas des aînés avec un budget maximum de 500€.

Dél. n°64/06-07-2026 : Vente d'une parcelle communale à un administré

Une administrée demande à acheter une parcelle cadastrée A933 au 198 Rue de Valenciennes.

En effet, ce chemin qui dessert la propriété fait partie du domaine communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix contre et 4 abstentions, refuse de vendre cette parcelle afin de ne pas créer des problèmes de servitude.

Dél. n°65/06-07-2026 : CAPSO : commissions thématiques-choix du suppléant

Chaque conseiller communautaire a la possibilité d'intégrer deux commissions thématiques sur les quatre proposées dans le cadre du fonctionnement des instances de la CAPSO.

Monsieur le Maire a choisi les thématiques suivantes :

- Développement territorial et transitions
- Cohésion sociale et solidarité

Pour les communes ne disposant que d'un seul siège au sein du conseil communautaire, il est prévu d'inviter un suppléant aux deux commissions non retenues :

- Politique des déchets, cycle de l'eau et patrimoine
- Gouvernance, vie de l'institution, finances

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur BAL Julien, suppléant aux commissions thématiques.

Madame BREBION Laëtitia reste déléguée suppléante de Monsieur le Maire lors des différentes réunions de la CAPSO : conseils communautaires....

Informations diverses

- Trottinettes :

Monsieur le Maire a pris un arrêté obligeant le port du casque pour tous véhicules à 2 roues dans la commune (trottinettes...).

- La Ch'tite Fringale :

La CAPSO a versé pour l'installation de ce commerce une aide de 2 500€.

- Association Thuriarz :

Les membres de cette association souhaitent rencontrer les élus afin d'expliquer le but de cette association.

Fondée par un collectif de professionnels de santé et du bien-être (kinésithérapeute, sophrologue, art-thérapeute, praticien en hypnose..., Thuriarz déploie des parcours de prévention basés sur les Interventions Non Médicamenteuses (INM). L'expertise opérationnelle, permet de proposer des solutions innovantes validées scientifiquement :

- *Pôle Sport-Santé : Gymnastique douce, qi gong, connexion corporel, self défense, yoga, École du Dos et programme "Basket Inclusion Santé" que vous connaissez déjà puisque le pilote sera organisé à l'école Jean de la Fontaine.*
- *Santé Mentale & Bien-être : Ateliers "Bulle d'Air", sophrologie et cercles d'expression émotionnelle...*
- *Pôle créatif: atelier saveur du vivant, atelier art-thérapie, olfactothérapie, lithothérapie...*
- *Parentalité & Aide : Psychomotricité récréative pour les 4-10 ans et maintien de l'autonomie pour les seniors.*
- *En cours de déploiement sur les secteurs de Brêmes et de Balinghem. Thuriarz souhaite aujourd'hui étendre son maillage territorial et s'implanter durablement à Tournehem afin d'offrir ce service de proximité à vos administrés.*

- Distributeur de pizzas :

Une société de distributeur de pizzas souhaite installer un kiosque dans la commune. L'avis sera demandé aux habitants afin de savoir si ce service est nécessaire.

- Travaux Rue Abbé Léon Guerlet... :

Les travaux de réfection de la voirie de la Rue Abbé Léon Guerlet, Rue Abbé Paul Allart et Rue du Maréchal d'Humières sont terminés. Monsieur le Maire a demandé que soit corrigée une bosse au niveau du rond-point.

La station d'épuration a également été changée.

L'état du parking en début de rue sera vérifié lors du retrait des cabanes de chantier.

A l'issue, Flandre Opale Habitat rétrocèdera la voirie à la commune et la station d'épuration au SPANC de la CAPSO.

Questions diverses

- Inauguration mairie :

Il est fait remarquer que les anciens maires n'ont pas été mis à l'honneur lors de cette cérémonie. Monsieur le Maire s'en excuse.

- Apprentissage :

Il est demandé que l'on se renseigne sur l'embauche d'un apprenti en espaces verts.

Les municipalités doivent faire les demandes en début d'année pour recevoir une aide à l'embauche d'un apprenti.

- Haies :

Il sera demandé au propriétaire de la pâture Rue de l'Etang de tailler la haie et couper les ronces qui gênent les piétons.

Cette demande sera également faite pour la propriété dans le virage de cette même rue.

- Arbres :

Il sera demandé au Symvohem ainsi qu'au propriétaire d'entretenir les arbres le long de la rivière au niveau du pont de la Rue de l'Etang dans le virage.

Fin de séance : 19h00

Le secrétaire de séance
RIFFLART Luc



Le Maire.
VASSEUR Jean-Paul

